

# Tests Covid : plus besoin d'un PCR pour valider un antigénique positif (mais un autotest seul ne suffit pas)

La nouvelle règle a été discrètement glissée dimanche dans un communiqué dédié aux professionnels de santé. Si elle avait été connue du plus grand nombre, elle aurait pu éviter à des milliers de Français d'attendre plusieurs heures devant des laboratoires pour se faire tester.



Depuis la rentrée, certains devaient attendre plusieurs heures pour se faire tester en laboratoire. LP/Delphine Goldsztejn



Par Aubin Laratte et Nicolas Berrod

Le 7 janvier 2022 à 11h18, modifié le 7 janvier 2022 à 12h30



7

Un quiproquo et une erreur de communication à l'origine de l'engorgement des laboratoires proposant des tests PCR ? Partout en France, [les files d'attente se sont allongées ces derniers jours devant ces établissements](#). Parmi ceux contraints d'attendre parfois plusieurs heures pour se faire tester, on retrouve

des personnes ayant découvert leur contamination au Covid-19 avec un test antigénique ou un autotest. La réouverture lundi des écoles, [avec un protocole sanitaire basé sur ces tests à faire à la maison](#), est venue allonger encore un peu plus ces files d'attente. Et pourtant : le test PCR n'est plus obligatoire, ni pour confirmer un autotest (un antigénique suffit), ni pour confirmer un test antigénique.

C'était la norme jusqu'à peu – bien qu'elle ne fût pas toujours respectée : chaque autotest ou chaque test antigénique positif devait être suivi d'un test PCR. L'information est d'ailleurs encore présente ce vendredi sur le site des autorités sanitaires. Ainsi, lorsque l'on tape dans son navigateur Internet les mots-clés « autotest positif que faire », on est d'abord orienté vers [une page du ministère de la Santé](#) expliquant que la réalisation « d'un test PCR de confirmation » est « cruciale » en cas d'autotest positif, car il « permet l'entrée de son résultat dans SI-DEP », la plateforme permettant aux autorités de suivre le nombre de cas et donc l'épidémie.

---

**À lire aussi** [Positif ou cas contact ? Tests, isolement... notre simulateur pour connaître la marche à suivre](#)

---

Cette règle n'est toutefois plus en vigueur, [face au trop grand nombre de contaminations de ces derniers jours](#). « Ça fait une semaine qu'on ne demande plus aux personnes positives par test antigénique de faire un test PCR, on a reçu une directive en ce sens », confirme auprès du Parisien Philippe Besset, à la tête de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF). « La consigne nous a été donnée par la DGS (Direction générale de la Santé) depuis lundi, pour éviter l'engorgement du système de dépistage », précise le président national du Syndicat des biologistes, François Blanchecotte.

### **Une nouvelle règle discrètement communiquée**

Contactée jeudi matin à ce sujet, la Direction générale de la Santé nous a confirmé cette nouvelle règle vendredi midi, nous renvoyant vers le « DGS Urgent » – un communiqué à destination des professionnels de la santé – daté du 2 janvier et précisant [les nouvelles règles d'isolement des cas positifs et cas contacts](#). « Compte tenu de la circulation virale intense, il n'est plus nécessaire de confirmer par RT-PCR (*test PCR*) un résultat de TAG (*test antigénique*) positif », est-il seulement écrit. Quant aux autotests, « il convient de confirmer le résultat par un TAG ou un test RT-PCR », ce qui permet aussi de l'inscrire sur la plateforme SI-DEP.

Le test PCR était jusque-là obligatoire après un autotest ou un antigénique positif [afin de traquer et suivre les variants du Covid-19](#), dont Omicron. C'est le seul prélèvement qui permet un criblage du virus et donc, pour les autorités,

de déterminer la nature du variant contaminant. Ces dernières [se pliaient depuis l'apparition du variant Omicron à cribler de façon systématique](#) chaque test positif. Mais avec l'explosion des contaminations, le système a trouvé ses limites : jeudi, la DGS a demandé aux laboratoires de ne plus effectuer de criblage automatique, mais seulement pour au moins 25 % des tests PCR positifs.

---

### Dans la rubrique Santé

[Covid-19 : pharmaciens, pompiers, sage-femmes et dentistes autorisés à vacciner les enfants](#)

[Covid-19 : le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale se prononce contre la quatrième dose \(pour le moment\)](#)

Abonnés [Dépistage du Covid sous les barnums : gare aux résultats faussés par le froid](#)

 VOIR LES COMMENTAIRES

---

## Santé

**Covid-19 : pharmaciens, pompiers, sage-femmes et dentistes autorisés à vacciner les enfants**

**Covid-19 : le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale se prononce contre la quatrième dose (pour le moment)**

**DIRECT. Covid-19 : l'école est «l'angle mort de la politique sanitaire en France», déplore Pialoux**

Abonnés **Dépistage du Covid sous les barnums : gare aux résultats faussés par le froid**

**Covid-19 : Moderna a débuté ses essais d'un rappel de vaccin spécifique contre Omicron**

**Covid-19 : Israël lance la 4e dose pour tous les adultes à risque**

Abonnés **Covid à l'école : pour les profs, l'État envoie des autotests périmés ou presque**

**Covid-19 en France : 258 nouveaux décès, 30624 personnes sont hospitalisées**